

## CE QUE MB FORMATION VOUS PROPOSE

Satisfaire aux obligations du Code du travail (L.4121 et R4224-15). A l'issue de ce stage, le participant sera capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et en matière de prévention, de mettre en application des compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

### PERSONNES CONCERNEES

Toute personne présente dans votre établissement, désignée pour devenir SST.

### DUREE

12 heures de face à face, sur 2 journées (hors risques spécifiques éventuels)

### LIEU & DATES

Dans votre établissement ou dans nos locaux.  
Dates : merci de nous consulter.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 10 personnes par groupe (au-delà ajouter 1h supplémentaire par stagiaire, jusqu'à 14 personnes)

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes adaptées aux groupes et aux modules : active, démonstrative, interrogative...
- Ateliers d'apprentissage, mises en situation d'accidents simulés

### VALIDATION

En cas de participation active et de réussite aux épreuves certificatives, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable 24 mois, sera délivré au candidat.

### TEMPS FORTS DU STAGE

- Contenu adapté à votre activité
- Apprentissage et mise à disposition de l'ensemble de notre matériel de formation : avec mannequins, accessoires de mise en situation et **défiibrillateur de formation**
- Remise d'un support de cours
- Utilisation de moyens vidéo

## Programme

(conforme aux référentiels nationaux de l'INRS)

- ✓ Présentation de la formation
- ✓ Le Sauveteur Secouriste du Travail
- ✓ Les notions de base en prévention des risques professionnels
- ✓ La prévention des risques professionnels dans l'entreprise / l'établissement
- ✓ Protéger
- ✓ Examiner la victime
- ✓ Faire alerter ou alerter
- ✓ Secourir :
  - La victime saigne abondamment
  - La victime s'étouffe
  - La victime se plaint d'un malaise
  - La victime se plaint de brûlures
  - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
  - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - La victime ne répond pas mais elle respire
  - La victime ne répond pas et ne respire pas
- ✓ Epreuves certificatives (questionnements, mises en situation)

### NOTA :

**Le titulaire du certificat de sauveteur-secouriste du travail, à jour dans son obligation de formation continue est réputé détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC 1) ».**

**Le Maintien et l'Actualisation des Compétences du SST est obligatoire tous les 24 mois.**

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Il vous suffit de nous contacter et de nous demander un devis. A réception du devis accepté et des pièces à fournir (voir ci-dessous), nous vous ferons parvenir une convention de formation qui vous permettra d'enregistrer votre participation à ce stage.

Afin d'adapter la formation SST à votre entreprise / établissement, nos conseillers vous accompagneront dans la réalisation du projet de formation SST, en lien avec votre médecin du travail.

Si votre activité présente des risques spécifiques, nous vous proposerons un module complémentaire de formation, placé sous la responsabilité du médecin du travail. Comme les risques spécifiques ne sont pas compris dans le programme de base SST, la durée de ce module supplémentaire « risques spécifiques » sera ajoutée à la durée de formation de base.  
Pour 10 stagiaires : 12h (durée de base) + risques spécifiques (hors programme SST)

### LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- 1 photo d'identité ;
- Pièce d'identité ;
- Si vous souhaitez bénéficier d'un protocole d'allègement de formation, merci de nous fournir impérativement les documents suivants :
  - Diplôme PSC1 de moins de 2 ans,
  - CV, comportant d'autres qualifications ou certificats en appui de votre demande.

### CERTIFICATION QUALITE

Notre centre MB Formation a obtenu en 2010 la Certification de Services Qualicert pour les formations suivantes : SSIAP1, SSIAP2, SSIAP3, EPI, ESI, SST, CQP-APS.

